

Envoyé en préfecture le 11/03/2024
 Reçu en préfecture le 11/03/2024
 Publié le 11/03/2024
 ID : 032-213203722-20240228-2024_11_03_11-DE

Séance du 28

L'an deux mille vingt quatre, le 28 février, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de la 1ère Adjointe, ULIAN Martine.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
10	8	8
		Pour : 8
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

ULIAN Martine, PERRIER Vincent, GENEDESE-CONDOM Myriam, FRATELLI Patrick, LEPORT Nadège, RENSTAD Rebecca, RIBERA Jean-Guy,

Procurat ion(s) :

MARGONTIER Eric

Etai(en)t absent(s) :

CETTOLO Serge

Etai(en)t excusé(s) :

Date de la convocation
21 février 2024

Date d'affichage
11 mars 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
 ULIAN Martine

11 mars 2024
et publication du
11 mars 2024

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Au moment du vote du Compte Administratif, le Maire Serge CETTOLO se retire de la présidence du Conseil Municipal, Madame ULIAN Martine, 1ère adjointe, préside au vote du Compte Administratif.

vote le Compte Administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	79 433,53
	Réalisé :	47 372,45
	Reste à réaliser :	12 000,00
Recettes	Prévu :	79 433,53
	Réalisé :	39 159,48
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	193 238,36
	Réalisé :	112 294,44
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	193 238,36
	Réalisé :	211 366,19
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-8 212,97
Fonctionnement :	99 071,75
Résultat global :	90 858,78

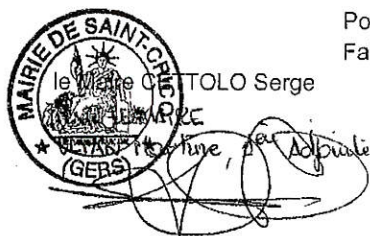
Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire s'étant retiré lors du vote.

Ont signé le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Cricq



le(s) secrétaire(s) de séance

